



La Celle Saint-Cloud

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**DÉCISION Du PRÉSIDENT N° DEC_25-03_P_P
PROCEDURE ADAPTEE
« Location-entretien et dépannage de véhicule frigorifique »**

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu le Code de la commande publique et notamment son article R. 2123-1 1°,

Vu la délibération du C.C.A.S. n°20-13, en date du 26 juin 2020, portant délégation de compétence à Monsieur le Président,

Considérant le besoin de la collectivité et la mise en concurrence réalisée,

Considérant l'analyse du marché à procédure adaptée n° 2025MAPA01,

Considérant qu'après analyse, l'offre présentée par la société **PETIT FORESTIER LOCATION SAS** est économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer l'acte d'engagement relatif au marché de location-entretien et dépannage de véhicule frigorifique avec la société :

- PETIT FORESTIER LOCATION SAS sise 11 Route de Tremblay – 93420 VILLEPINTE, représentée par Monsieur Sylvain DUPONT en sa qualité de Directeur Général.

Article 2 :

De préciser que le montant du marché s'élève en euros à : 13 104 € HT, soit 15 724.80 € TTC.

Article 3 :

Il sera rendu compte de cette décision au conseil d'administration du C.C.A.S. lors de sa prochaine réunion.

Article 4 :

Monsieur le directeur du C.C.A.S. est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat dans le département au titre du contrôle de légalité, publiée conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à madame la Trésorière Principale de La Celle Saint-Cloud.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 03 avril 2025

Accusé de réception en Préfecture
078-267800480-20250403-DEC_25-03-P_P-AR.
Date de transmission : 03/04/2025
Date de réception en Préfecture : 03/04/2025
Date de publication : 03/04/2025



Le Président du C.C.A.S.

Olivier DELAPORTE